

---

## Affaire de Lang-Son - Indo-Chine n°8.

**Numéro d'inventaire** : 1978.00703.31

**Auteur(s)** : Louis Charles Bomble

Louis Geisler

**Type de document** : couverture de cahier

**Éditeur** : Papeteries des Châtelles (Raon-l'Étape (Vosges))

**Imprimeur** : Papeterie des Chatelles Photogravure et Typographie

**Période de création** : 1er quart 20e siècle

**Date de création** : 1900 (vers)

**Collection** : Indo-Chine. Les hommes d'action ; 8

**Inscriptions** :

• nom d'illustrateur inscrit : Bomble

**Description** : Papier épais blanc jauni. Chromolithographie sur le plat supérieur. Texte imprimé en pages 2 à 4.

**Mesures** : hauteur : 240 mm ; largeur : 180 mm

**Notes** : Recto : la mort du sergent Bobillot lors de la défense de la citadelle de Thuyen-Quan. Inscriptions imprimées : "Librairie et Papeterie générales, L. Langlois, 20 rue Thiers, Rouen" et "Les hommes d'action. Publié sous le patronage du Comité Dupleix - Bonvalot, Directeur, 26 rue de Grammont, Paris". Pages 2, 3 et 4 : texte "8. Tuyen-Quan et Lang-Son". "Collection L. Geisler".

**Mots-clés** : Protège-cahiers, couvertures de cahiers  
Histoire et mythologie

**Filière** : École primaire élémentaire

**Niveau** : Élémentaire

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 4

ill. en coul.

Il s'empara ensuite de la position de Dong-Bo, mais à ce moment il fut lui-même attaqué par un retour offensif des Chinois, qui affluèrent avec des forces écrasantes. Le général résista, attendit une journée à la porte de Chine et, comprenant qu'il n'était pas en force, revint à Lang-Son. Il disposait à ce moment d'environ 3,500 hommes. On passa deux jours tranquille.

Alors se produisit un fait inexplicable et qui causa en France une pénible impression. Revenus avec des forces considérables, les réguliers chinois cernèrent Lang-Son dans la journée du 28 mars 1885 et commencèrent l'attaque. Le général de Négrier résista jusqu'à ce qu'il fut blessé, vers trois heures de l'après-midi. Le commandement revint alors au lieutenant-colonel Herbingier qui commanda la retraite à cinq heures du soir.

La brigade rétrograda lentement jusqu'à Kep et à Chu, où se trouvait le colonel Borgnis-Desbordes. Prévenu, le général en chef Brière de l'Isle envoya immédiatement des ordres formels d'avoir à réoccuper les positions perdues par cette retraite un peu trop précipitée. Le colonel Borgnis-Desbordes se préparait donc à reprendre énergiquement l'offensive quand les opérations furent subitement arrêtées pour la paix.

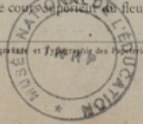
Les événements de Lang-Son furent connus à Paris dans la journée du 29 mars par une dépêche laconique, et on s'en exagéra la portée. L'impression douloureuse qu'en ressentit le Parlement eut toutefois un bon effet : des renforts furent envoyés au Tonkin, où le général de Courcy se rendit pour prendre le commandement en chef. Le corps d'occupation du Tonkin se trouvait ainsi porté à 50,000 hommes. Le général de Courcy conservait sous ses ordres les généraux Brière de l'Isle et de Négrier.

Les préliminaires de la paix avec la Chine furent signés à Paris le 4 avril 1885. Quant aux négociations, elles eurent lieu à Tien-Tsin entre M. Patenôtre et deux délégués chinois. Le second traité de Tien-Tsin qui régit encore nos rapports avec la Chine fut signé le 9 juin, et la Cour de Pékin mit un réel empressement à accepter nos conditions. L'incident de Lang-Son ne lui avait pas fait illusion sur les dommages considérables que nos armes pouvaient encore lui causer. Le blocus du Petchili par l'amiral Courbet et la disette de riz qui en était la conséquence l'obligeaient à céder.

La Chine renonça donc formellement, par le traité de Tien-Tsin, à toute suzeraineté sur le Tonkin et sur l'Annam; elle admit que les frontières seraient délimitées d'un commun accord, mais que nous conserverions par Lao-Kay et par Lang-Son deux points d'accès pour notre commerce en Chine : elle s'engagea à collaborer à la création de voies de communication et promit d'employer de préférence sur son propre territoire des ingénieurs français. Par d'autres clauses, le traité de Tien-Tsin entraînait dans des détails qui en font un véritable traité de commerce.

Les Chinois s'exécutèrent d'ailleurs fidèlement. Ils envoyèrent de Hong-Kong à Haiphong, sur le Nam-Viam, une commission impériale composée de commissaires européens des douanes et de quatre mandarins. Cette commission remonta le fleuve et fut rejointe à Hong-Hoa par M. Rocher, commissaire français des douanes. Elle avait pour but de hâter l'évacuation du haut fleuve Rouge par les troupes impériales. Divers incidents et l'état sanitaire du corps d'occupation ne nous permirent pas toutefois d'occuper immédiatement le corps supérieur du fleuve, entre Tuyen-Quan et Lao-Kay.

Collection L. LANGLOIS. — Photographie et Typographie des Papeteries des Châteliers, par Kainel-Europe (Voages)



INDO-CHINE

LES HOMMES D'ACTION

Publié sous le patronage du Comité DUPLEIX. — SOUVALOT, Directeur, 20, rue de Grammont, PARIS



8. — Affaire de Lang-Son.  
Librairie et Papeterie Générales  
L. LANGLOIS, 20, Rue Thiers, ROUEN